

**Formation
ouverte
et à distance**
guide à destination
des **établissements**

Actualité dans le champ de la formation p.4

La FOAD
De quoi parle-t-on ? p.5

Les enjeux de la FOAD pour les établissements et pour la branche p.6

La FOAD dans le cadre du DPC p.6

Les conditions de prise en charge de la FOAD par ACTALIANS p.8

- *Présentation de l'organisme formateur*
- *Présentation de la formation*
- *Présentation des ressources mises à disposition du bénéficiaire*
- *Présentation des équipements nécessaires au suivi de la formation*
- *Présentation du parcours individualisé*

Repères pour appréhender une formation intégrant des modalités FOAD p.10

- *Les questions à se poser sur les conditions de mise en œuvre avant de choisir une formation e-learning*
 - *Les questions à se poser sur les conditions de mise en œuvre avant de choisir une formation blended-learning*
 - *Les questions à se poser sur les conditions de mise en œuvre avant de choisir une formation social-learning*
 - *Quelques exemples de formation e-learning et blended learning*
-

Pour en savoir plus p.12

- *e-learning intégral*
 - *blended-learning*
 - *e-learning 2.0 ou social-learning*
 - *Quelques exemples de projets intégrant les technologies dans le secteur*
-

Pour aller plus loin p.16

Glossaire p.17



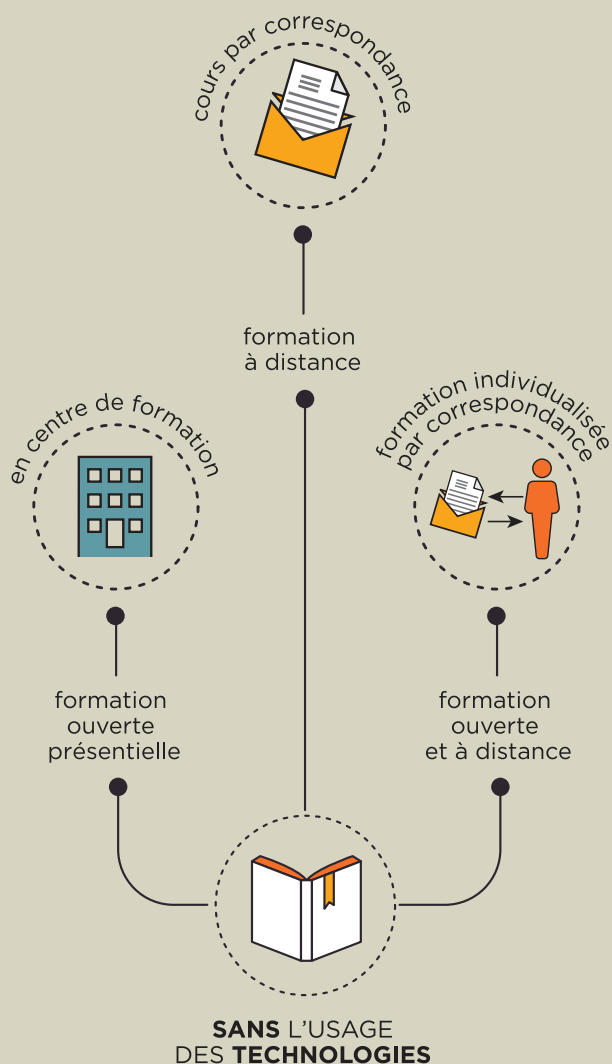
Guide FOAD
établissements
sommaire



● Actualité dans le champ de la formation

Les modifications apportées à l'article L6353-1 du Code du Travail à l'occasion du vote de la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le 5 mars 2014 confortent la reconnaissance de la FOAD comme une modalité de formation à part entière : la formation peut « s'effectuer en tout ou partie à distance, le cas échéant en dehors de la présence des personnes chargées de l'encadrement. Dans ce cas, le programme mentionné précise : la nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser, les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance, les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire.»

La Formation Ouverte et à distance se définit comme un système formel d'apprentissage agile qui vise à inhiber, autant que possible, les discriminants d'accès à la formation et à renforcer le maintien des personnes dans leur parcours de formation, social et professionnel. Elle se décline en de nombreux dispositifs, caractérisés principalement par leur ratio présence / distance, leur capacité à prendre en compte la singularité des apprenants tant sur le plan organisationnel que cognitif, la diversité des situations d'apprentissage proposées et enfin, leur usage plus ou moins appuyé des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, on qualifiera souvent d'e-learning une formation totalement à distance instrumentée par les technologies et de blended-learning (ou formation mixte) une formation intriquant intimement des moments de formation en présence d'un formateur et des périodes d'étude en autonomie enrichies de ressources numériques en ligne accessibles à tout



La FOAD - De quoi parle-t-on ? ●

moment et de partout.

L'évolution du réseau Internet contribue à faire évoluer les dispositifs e-learning¹. On qualifiera de social-learning, une formation à distance présentant un volet collaboratif fort, c'est à dire qui favorise les interactions entre les participants, et/ou entre les participants et les ressources. D'une formation à distance ou hybride essentiellement transmissive, on tend vers une formation à distance présentant un volet social et collaboratif fort. Les technologies les plus significatives sont les blogs, les wiki, les forums d'échanges, les plateformes de diffusion de vidéos et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn...).

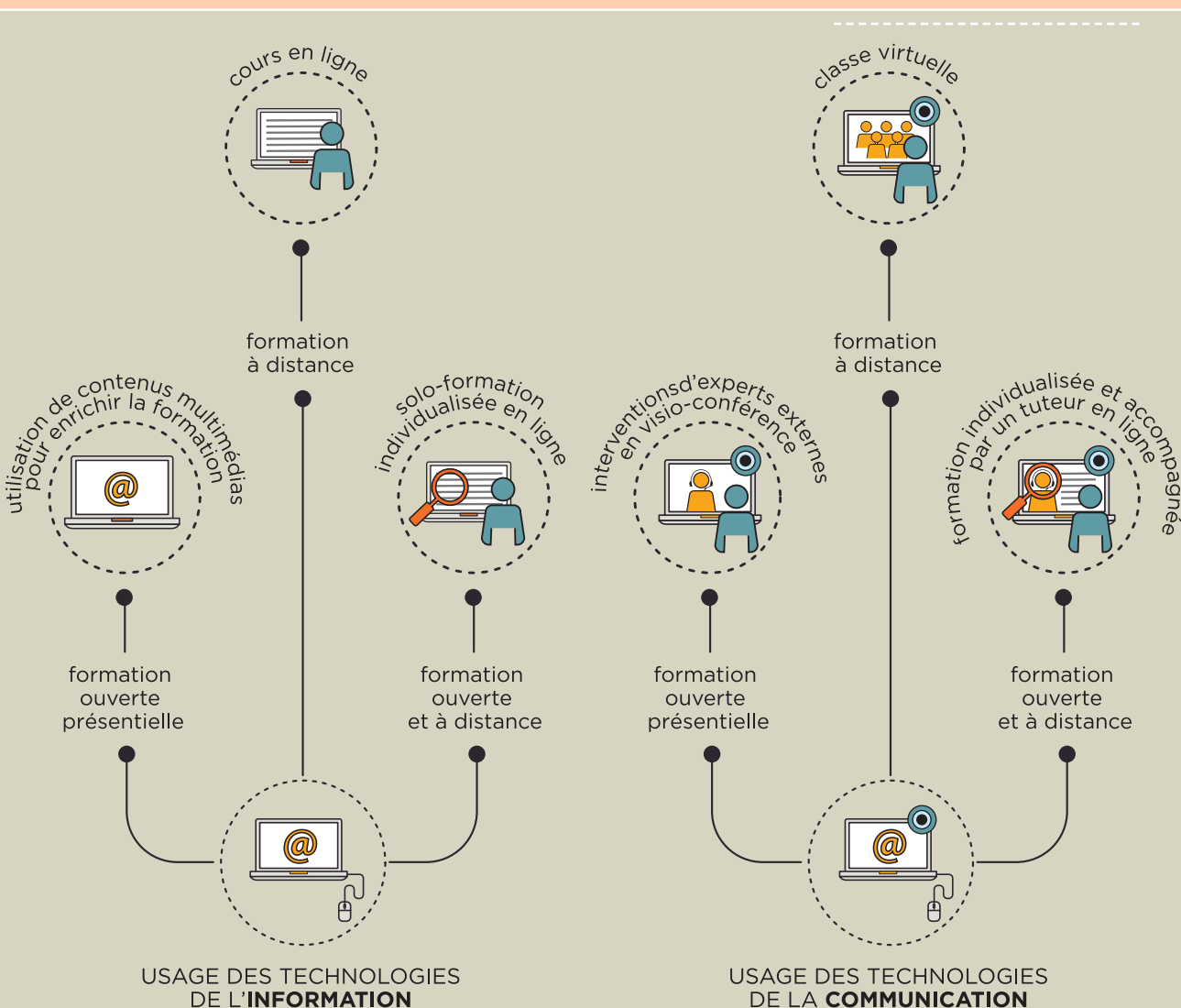
Exploiter la totalité du potentiel de chaque dispositif de formation supporté par les technologies et notamment le réseau Internet est un défi majeur pour les organisations d'aujourd'hui. Ces modes d'apprentissages émergents sont déterminants pour la performance individuelle et collective.

Aujourd'hui, pour les secteurs de la santé et du médico-social, engagés depuis 2008 dans le développement des usages du numérique, notamment à travers l'action de l'ASIP Santé dont la finalité est de soutenir le développement de la e-santé en France, comme pour la plupart des organisations professionnelles, les formations mixtes sont une tendance de fond. Selon le baromètre AFINEF², le mode mixte est largement plébiscité : « Parmi les tendances, 90 % des entreprises interrogées sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour combiner le recours au e-learning à plus de e-learning tutorés, plus de cours en face à face intégrant des outils numériques, plus de formations mixtes et à une plus grande utilisation des outils de formation collaboratifs ».

¹ jeux en réseau, MOOC (cours massifs en ligne) par exemple

² Association française des Industriels du numérique de l'Éducation et de la Formation.

Cette enquête a été menée entre avril et juin 2014 en France.



● Les enjeux de la FOAD pour les établissements et pour la branche

Il va de soi que l'enjeu principal pour les établissements de la branche de l'hospitalisation privée, sanitaire et médico-sociale à statut commercial et les salariés ne se situe pas dans un simple remplacement du présentiel par des solutions digital-learning, bien que ces dispositifs puissent répondre de façon pragmatique à des contraintes de gestion et d'optimisation des temps de formation.

Ils sont avant tout des leviers pédagogiques majeurs³, des opportunités de développement de formations plus ciblées qui ne peuvent être proposées en présentiel sur un territoire donné, et enfin une réponse au besoin pressant de développer l'autonomie des salariés dans leurs apprentissages. Ce dernier point est à souligner au regard de l'extraordinaire évolution amorcée ces dernières années des métiers de la branche, des pratiques professionnelles, des techniques et des technologies employées par les établissements. Enfin, il s'agit de répondre à la pression exercée par les jeunes générations, plus promptes à utiliser les technologies, avides d'apprendre, de nouveauté et d'épanouissement personnel.

En termes quantitatifs, les résultats d'une enquête menée en 2014 auprès de 300 entreprises par l'AFINEF⁴, soulignent que la place du e-lear-

● La FOAD dans le cadre du DPC

Le développement professionnel continu (DPC) est une obligation réglementaire régie par l'article n° 59 de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 appelée « Hôpital Patients Santé Territoires (HPST) » et par différents décrets parus le 30 décembre 2011 pour chacune des professions concernées par le DPC.

En rendant obligatoire le fait de participer à un programme de DPC, l'objectif recherché, est de garantir la qualité et la sécurité des pratiques. En réalisant une évaluation des pratiques professionnelles, en perfectionnant ou en réajustant des connaissances, l'objectif se veut atteignable. C'est une invitation à s'engager dans un programme triennal de maintien et d'amélioration des compétences, afin de s'adapter à un contexte qui évolue rapidement et à remettre en cause sa pratique professionnelle.

établissements

ning en France est en nette progression : « Parmi les enseignements de cette étude figure, en première place, une bonne adoption du e-learning : 90 % des répondants l'utilisent et plus de 60 % l'ont introduit depuis plus de 3 ans. Les raisons qui poussent les entreprises interrogées à adopter le e-learning sont la réduction et l'optimisation de coûts, pour 65 % d'entre elles, et la volonté d'améliorer l'efficacité de la formation (58 %) ».

Il est certain que le marché e-learning en France devrait considérablement s'étoffer dans la décennie à venir avec plus d'offres, une stabilisation des technologies et des modalités de formation plus efficaces.

Dans les secteurs de la santé et du médico-social, en 2013, les actions de formation en FOAD représentaient 9,9 % de l'ensemble des actions

prises en charge par ACTALIANS, en 2014 elles ont été de 12,4 %, soit une progression de 25 % en un an (équivalent à 3 573 formations de plus). Par ailleurs, le nombre d'établissements ayant eu recours à des actions FOAD a progressé de plus de 40 % durant cette période. Ces actions d'actualisation et de développement des compétences (l'acte transfusionnel, identité vigilance, ...) font la plupart du temps appel à des modalités de e-learning.

³ Efficacité didactique accrue par des ressources et des situations d'apprentissage variées, individualisation des enseignements et des parcours, prise en compte des profils d'apprentissage des apprenants, mise en exergue des contextes et situations professionnelles.

⁴ Association française des Industriels du numérique de l'Education et de la Formation. Cette enquête a été menée entre avril et juin 2014 en France.

Pour permettre l'application de ce DPC, l'offre de formation doit être élargie et surtout concerner l'ensemble des professionnels assujettis à cette obligation. Le e-learning apparaît comme une ressource pour répondre à ces exigences, notamment par la souplesse qu'il apporte pour déployer les programmes DPC. Dans cette perspective, la Haute Autorité de la Santé positionne le non présentiel-majoritairement non présentiel, comme l'une des trois modalités possibles de mise en œuvre d'un programme DPC :

- **présentiel** : un lieu de formation, la présence physique des participants,
- **mixte = majoritairement présentiel** : exemple trois étapes dans le programme DPC dont deux en présentiel et une à distance
- **non présentiel-majoritairement non présentiel** : présence physique des participants non nécessaire- e-learning/lecture de documents, ou par exemple comporter trois étapes dans le programme DPC dont une en présentiel et deux à distance.

● Les conditions de prise en charge de la FOAD par ACTALIANS

● PRÉSENTATION DE L'ORGANISME FORMATEUR

- Expérience de l'organisme en matière de FOAD (ancienneté et dispositifs)

● PRÉSENTATION DE LA FORMATION

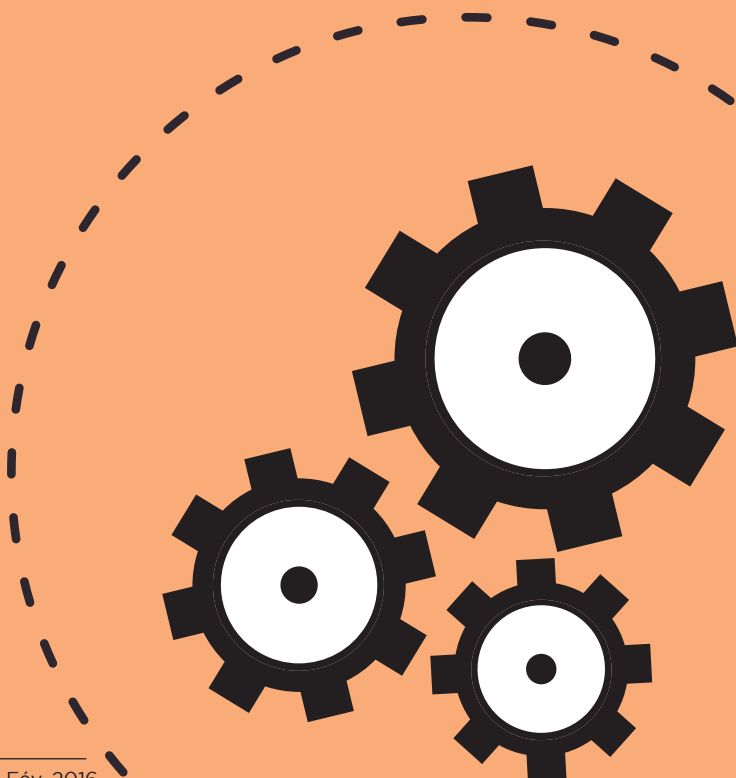
- Les objectifs de la formation : thèmes, compétences ou capacités visées
- Modularisation de la formation : découpage en unités, en séquences
- Description des contenus
- Validation de la formation : titre, diplôme, certificat, attestation
- Estimation de la durée totale de la formation et de la durée de chaque module ou séquence (cette estimation intégrera en les précisant les temps d'enseignement et ceux des travaux personnels attendus du bénéficiaire)
- Nombre, durée et calendrier des regroupements

● PRÉSENTATION DES RESSOURCES MISES À DISPOSITION DU BÉNÉFICIAIRE

- Durée moyenne de l'accompagnement du bénéficiaire
- Logiciel particulier : par exemple, plateforme de formation

● PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES AU SUIVI DE LA FORMATION

- Outils utilisés pour l'accompagnement synchrone : téléphone, audio conférence, visiophonie ou visioconférence
- Outils utilisés pour l'accompagnement asynchrone : e-mail, forums, outils collaboratifs



Les offres de formation en FOAD prises en charge par ACTALIANS doivent respecter chacun des points suivants :

● PRÉSENTATION DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ

- Les modalités de positionnement initial (évaluation diagnostique)
- Les modalités d'accompagnement du bénéficiaire (tuteur, accompagnateur à distance)
- Les types d'accompagnement : pédagogique, didactique, méthodologique, technique, relationnel
- La construction du parcours
- Le suivi du parcours
- Les modalités d'évaluation et d'ajustement du parcours
- La contractualisation de la formation entre le bénéficiaire (et éventuellement l'employeur) et les différents acteurs de la formation
- Les modalités de validation et/ou d'évaluation finale de la formation

L'article L6353-1 modifié par la loi du 5 mars 2014 encadre dorénavant la FOAD

et impose certaines obligations aux organismes de formation, qui doivent préciser un certain nombre d'éléments formalisant l'achat d'une FOAD :

- La nature des travaux à réaliser par le bénéficiaire
- Le temps estimé pour la réalisation des travaux
- Les modalités d'encadrement spécifiques aux séquences de formation à distance
- Les compétences et qualifications des encadrants
- Les modalités techniques d'encadrement (période, lieu, équipement nécessaire...)
- Les modalités d'évaluation de la formation (la période et le temps consacré aux évaluations doivent également être précisés)
- Les justificatifs de la réalisation de l'action (il s'agit généralement des justificatifs ou preuves de la réalisation des travaux, les informations relatives au suivi de la formation, les évaluations, les feuilles d'émargement si la formation prévoit des phases présentes)

● Repères pour appréhender une formation intégrant des modalités FOAD

LES QUESTIONS À SE POSER SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE AVANT DE CHOISIR **UNE FORMATION E-LEARNING** :

- les objectifs de ces formations sont-ils suffisamment précis et concis ?
- la durée de la formation est-elle plausible au regard des objectifs visés ?
- le public à qui cette formation s'adresse est-il déjà initié vis-à-vis du sujet de l'étude et de l'utilisation d'Internet ?
- est-il volontaire ?
- a-t-il accès à un poste informatique sur son lieu de travail ?
- le rythme de formation aura-t-il une incidence en dehors du temps de travail ?
- le tutorat des apprentissages est-il prévu, sous quelle forme et avec quels objectifs ?

Point de vigilance :

Souvent vécues en solitaire, ces séquences de formation, nécessairement courtes voire très courtes (2 heures maximum), s'adressent à un public de professionnels volontaires pour cette stratégie d'apprentissage. Il maîtrise suffisamment l'utilisation d'un ordinateur en général et d'Internet en particulier.



LES QUESTIONS À SE POSER SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE AVANT DE CHOISIR **UNE FORMATION BLENDED-LEARNING** :

- une stratégie de positionnement des salariés est-elle proposée par l'opérateur de formation pour individualiser ses objectifs ?
- la plateforme de formation à distance administrée par l'opérateur de formation intègre-t-elle les moments formation en présence au même titre que les moments e-learning ?
- le suivi des apprentissages à distance par un formateur, ou tuteur en ligne, est-il prévu ? Comment et par quels moyens se réalise-t-il ?
- le public visé par cette formation a-t-il accès à un poste informatique sur son lieu de travail ?
- l'organisation de temps dédié à la formation est-elle possible dans l'établissement pour les candidats ?
- si les moments de formation en présence se déroulent dans l'établissement, faut-il prévoir un matériel particulier (vidéoprojecteur à courte focale) ?
- quel est le niveau de traçabilité des objectifs atteints, ou non, par les personnes formées ?

Point de vigilance :

Attention aux fausses formations hybrides ! Quelquefois, les opérateurs de formation tentent d'enrichir leurs actions de formation en présence par l'ajout simple d'un module e-learning, en amont ou en aval de la rencontre, sans chercher à articuler ces différents moments entre eux.

La décision d'opter pour une solution de formation FOAD vise souvent les objectifs de réduction des coûts, d'une plus grande flexibilité des dispositifs, d'une individualisation des parcours de formation plus précise, d'un usage de méthodes d'apprentissage plus efficaces.

LES QUESTIONS À SE POSER SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE AVANT DE CHOISIR **UNE FORMATION SOCIAL-LEARNING** :

- l'analyse précise des besoins et des pratiques a-t-elle été formalisée ?
- les concepteurs / tuteurs sont-ils reconnus dans leur profession ?
- le rythme du MOOC est-il adapté aux contraintes des salariés ?
- les situations-problème soumises aux participants sont-elles suffisamment attractives et mobilisatrices ?
- une stratégie d'évaluation collective et individuelle est-elle clairement définie ?
- impliquer le management du fait de la création d'une nouvelle communauté apprenante dans l'organisation.

Point de vigilance :

Une des clés majeures de réussite de ces dispositifs réside dans leurs capacités à mobiliser le public par une stratégie d'apprentissage véritablement collaborative. La qualité des échanges sous-tendue par la qualité des consignes pédagogiques, le nombre d'apprenants et leur profil, ainsi que la stratégie de l'évaluation qui doit être collective mais aussi individuelle sont fondamentales.



EN RÉSUMÉ les différents dispositifs de formation en e-learning permettent :

- Une possibilité de travailler à son rythme
- Une plus grande flexibilité dans son organisation
- Une pédagogie différente et plus interactive
- Une formation plus personnalisée
- Des séquences de formation plus courtes mais plus fréquentes
- Une possibilité d'échanger plus facilement avec d'autres participants, par le biais de web-conférences, classes virtuelles, serious games ou forums...



QUELQUES EXEMPLES

de formation e-learning et blended learning

- L'acte transfusionnel et ses contrôles
- Thérapie comportementale et cognitive
- Amélioration de la qualité de la prise en charge des patients
- Amélioration de la qualité de la prise en charge des résidents
- Amélioration de la qualité de l'hygiène hospitalière
- Préparation au concours infirmier
- Préparation au concours et formation aide-soignant
- L'accueil du patient
- Prise en charge de la personne âgée
- Secrétaire médicale et médico-sociale - assistante médico-sociale
- Formation CAP cuisine

Pour consulter la liste complète CPF de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial :
<http://www.cpne-fp.com/cpf-compte-personnel-de-formation-mode-demploi/>

En savoir +

Face à une offre de plus en plus pléthorique, où la FOAD devient e-learning, digital-learning, rapid-learning, social-learning, il est souvent difficile de s'y retrouver... Pour analyser plus sereinement une proposition digital-learning sur « catalogue », nous vous proposons une typologie en trois modèles.

E-LEARNING INTÉGRAL



Concrètement le **e-learning intégral** consiste à **mettre à la disposition des apprenants de multiples ressources** qu'ils utilisent exclusivement en ligne pour atteindre les objectifs de leur formation prédéterminés et organisés sous la forme de parcours plus ou moins individualisés.

Parmi les ressources possibles, on trouve des documents numérisés, des vidéos, des modules e-learning, des simulateurs ou bien encore des serious-games (jeux pour apprendre).

Ce modèle de e-learning intégral peut tendre soit vers une logique de solo-formation, c'est-à-dire sans accompagnement, bien que ce format disparaisse progressivement, soit vers une logique d'autoformation accompagnée, c'est-à-dire où les activités d'apprentissage en ligne sont accompagnées de l'appui méthodologique, conceptuel voire même affectif d'un tuteur distant.

EXEMPLE

Dans le milieu du soin⁵, il existe de nombreux modules e-learning, accessibles en ligne d'une durée d'une à deux heures. Le nombre important de modules peut vous permettre l'élaboration d'un parcours de formation tout-en-ligne.

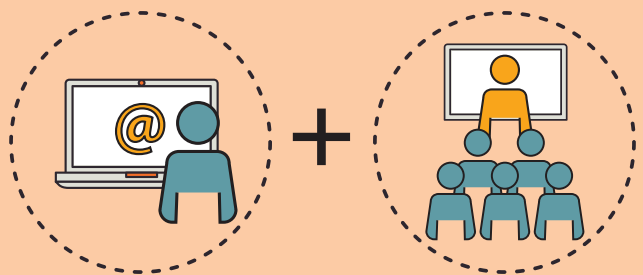
⁵ Par exemple MediFormation : <http://www.mediformation.com/>



BLENDED-LEARNING

Le blended-learning conjugue intimement des moments de formation en présence et des phases de formation à distance,

d'une part en enrichissant le présentiel par l'usage de matériels informatiques (tableaux blancs interactifs, tablettes, smartphones), et d'autre part en offrant aux participants un ensemble de ressources de formation à distance (plateforme de téléformation pour créer son espace personnel de formation, wiki, réseaux sociaux, vidéos, présentations commentées, Screencast, modules e-learning), qu'ils choisissent, ordonnent, voire élaborent avec l'aide du formateur individuellement ou collectivement.



Dans ce modèle de formation, on peut véritablement parler de formations multimodales. Elles permettent non seulement l'individualisation de la formation (parcours personnel d'apprentissage) mais aussi la personnalisation de la formation (modalité pédagogique différenciée). Il s'agit donc d'une combinaison scénarisée :

- de moments passés en centre de formation,
- de cours disponibles en ligne, à partir de n'importe quel lieu et moment,
- d'apprentissages s'appuyant sur des ressources variées numériques ou non,
- d'apprentissages s'appuyant sur une équipe pédagogique et des échanges entre participants.

Ce dispositif d'apprentissage peut donc être très différent selon l'apprenant en fonction de ses acquis préalables, de sa possibilité d'être présent régulièrement dans le centre de formation ou non ainsi que de ses préférences cognitives.

Ces formations hybrides sont composées de plusieurs moyens d'enseignement (rencontres présentielles, classes virtuelles, tutorat à distance et modules e-learning)⁶.

⁶ Par exemple : « Éducation thérapeutique du patient » proposée par le GRIEPS

E-LEARNING 2.0 OU SOCIAL-LEARNING

En concomitance à l'évolution du réseau Internet lui-même, les dispositifs e-learning évoluent en e-learning 2.0 ou encore social-learning voire même mobile-learning. D'une formation à distance ou hybride essentiellement transmissive, on tend vers une formation à distance présentant un volet social et collaboratif fort. Les technologies les plus significatives de ce changement de paradigme, de l'Internet distributif à l'Internet contributif, sont les blogs, les wiki, les forums d'échanges, les plateformes de diffusion de vidéos et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn). Concrètement, le e-learning 2.0 se traduit par une utilisation étendue de social-games ou encore de cMOOC.

Sur le plan de la pédagogie, le e-Learning 2.0 vise à renforcer l'efficacité de la formation en s'appuyant sur le concept du conflit socio cognitif⁷ et de la théorie de



EXEMPLE

Dans le milieu de l'hospitalisation, « SimUrgences » est une ressource de formation destinée aux étudiants en médecine de deuxième cycle. Il s'agit d'un module en 3D de formation à la prise en charge d'urgence cardiaque : « 8 cas patients sont proposés en présentiel, lors de réunions professionnelles. Dans un décor virtuel, au domicile ou directement au bloc opératoire, les médecins sont amenés à établir le diagnostic, stabiliser et orienter le patient dans le service approprié. En pratique, chaque médecin dispose d'un ordinateur relié en réseau. L'animateur, un cardiologue, réceptionne l'ensemble des réponses et des choix des répondants de manière anonyme. À chaque fin de session, les choix sont discutés de manière collégiale. ». Si ce dispositif est pour l'instant utilisé en présentiel, il devrait prochainement être disponible en ligne et multijoueur.

Les MOOC (Massive Open Online Course) ou CLOM (Cours en Ligne Ouvert et Massif) : il s'agit de cours en ligne, ouverts à tous, sans condition d'inscription, lancés initialement par les universités américaines en 2011. Les participants, enseignants, experts et élèves, sont dispersés géographiquement et communiquent uniquement par Internet. Les étudiants utilisent des ressources éducatives, libres de droit, déposées par les enseignants. Le qualificatif « massif » est lié au grand nombre de participants.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS INTÉGRANT LES TECHNOLOGIES DANS LE SECTEUR

Territoire de soins numérique, un programme d'investissements d'avenir (<http://www.sante.gouv.fr/>)

Initié en 2010, le programme « Territoire de soins numérique » se donne pour objectif de moderniser le système de soins en expérimentant les services et les technologies les plus innovants en matière d'e-santé. 5 projets ont été retenus, ils proposent des pistes d'organisation novatrices centrées sur l'utilisateur et renforcent la logique de parcours, favorisent une meilleure coordination entre professionnels de santé, patients et aidants, grâce à une mobilisation importante des services d'appui et tous sont soutenus par des inno-

vations technologiques développées grâce à la coopération d'acteurs industriels, de l'offre de soins, des collectivités territoriales et partenaires institutionnels.

Au terme du programme, les solutions qui auront démontré leur efficacité seront généralisées.

Se former à l'hôpital, l'exemple de l'établissement Necker (<http://www.maladiesrares-necker.aphp.fr/>)

De nombreux jeunes patients en âge d'être scolarisés sont momentanément éloignés de leur établissement scolaire pour des raisons de santé. Or, un enfant ou un adolescent reste un élève même à l'hôpital. Il doit poursuivre, dans toute la mesure du possible, sa scolarité. L'enfant, l'adolescent apprend mieux parmi ses pairs, en confrontant ses idées, ses représentations. Il procède à des réajustements progressifs de ses connaissances grâce



l'apprentissage socioconstructiviste élaborée par L.Vygotsky⁸ pour qui « l'acquisition de connaissances durables est favorisée par la prise en compte du champ social dans laquelle elle est située ».

Les social-games : issus de l'hybridation des learning-games⁹ et des réseaux sociaux, ces jeux en réseaux visent à exploiter en formation les codes des jeux diffusés sur les plateformes collaboratives. Il s'agit à la fois de recréer, par l'usage des technologies, des situations les plus proches possibles des réalités rencontrées sur le terrain et des groupes sociaux d'apprenants, pour en tirer tous les effets bénéfiques pour l'apprentissage.

⁷ Le conflit socio cognitif : <http://www.blog-formation-entreprise.fr/?p=4259>

⁸ L.VYGOTSKI, (1934), Langage et pensée, trad. La Dispute, (1998)

⁹ Un Serious game est un logiciel qui combine une intention pédagogique « sérieuse » avec des ressorts ludiques du jeu

Il faut distinguer les xMOOC des cMOOC¹⁰. Dans les xMOOC, les interactions avec l'équipe pédagogique ou les autres étudiants sont faibles. Nous sommes très proches du modèle « e-learning intégral » de cette typologie. Le modèle économique repose sur la gratuité des cours avec une « certification » payante.

À contrario, les cMOOC, c'est-à-dire les MOOC connectivistes, sont basés sur le principe de l'interaction entre apprenants qui créent, dans une large mesure, le contenu. Selon Christine Vaufrey, de Thot Cursus « la caractéristique essentielle d'un cMOOC tient au mode de construction des connaissances que ce format de cours encourage : ces savoirs et savoir-faire naissent principalement de l'interaction entre les participants au cours, entre les participants et les ressources mises à leur disposition, repérées ou produites par eux, entre les participants et les facilitateurs. Il s'agit là d'une conception de l'apprentissage centrée sur l'apprenant. Ce qui signifie que ce dernier est le principal, pour ne pas dire le seul, responsable de ses apprentissages, de leur quantité, de leur forme, de leur utilisation. »

¹⁰ Les MOOC : <http://orientation.blog.lemonde.fr/2013/03/24/un-mooc-cest-quoi-au-juste/>

aux interactions qui se produisent habituellement dans une classe. C'est pour cette raison que le centre scolaire et l'hôpital Necker développent actuellement un projet de classe numérique soutenu par la Fondation Orange (<http://www.fondationorange.com/>). Ce projet collaboratif doit permettre de faire travailler ensemble des enfants isolés dans leur chambre stérile pour entretenir le goût d'apprendre. Grâce à une connexion au tableau interactif de la classe, les élèves pourront interagir en direct de leur chambre pendant la séance d'apprentissage.

Rompre avec l'isolement grâce au réseau social My Hospi Friends (<http://myhospifriends.com/>)

L'isolement à l'hôpital est une problématique que personne ne néglige. Elle est un frein important au bien-être du patient et n'est pas sans conséquence sur ses capacités de rési-

lience et de guérison. Pour rompre cet isolement imposé de façon ludique et efficace, les établissements de soin proposent à leurs patients l'usage d'un réseau social dédié, où la confidentialité des échanges et des données de santé est assurée.

Améliorer l'employabilité des patients grâce à l'e-learning informel à l'hôpital (<http://www.openeducationeuropa.eu/>)

Mettre à profit un séjour, parfois long, à l'hôpital pour parfaire sa formation et ainsi améliorer son employabilité, quand on est un patient adulte, est une démarche plutôt pertinente. Si la dynamique n'est pas récente, le projet européen eHospital a vu le jour en 2008, l'émergence de nouvelles solutions de formations gratuites et ouvertes à tous tels que les MOOC conjuguées à la mise en place progressive d'accès Wi-Fi dans les établissements représentent de sérieux accélérateurs.

● Pour aller plus loin



À LIRE

- *Former, se former et apprendre à l'ère numérique - Le social learning*
Denis Cristol, ESF Éditeur, 2014, 213 p.
- *Formation à distance dispositifs et interactions*
Cathia Papi, ISTE Éditions, 2014, 284 p.
- *L'apprenant adulte à l'ère du numérique, ou l'art de développer de nouveaux savoir-faire en situation d'apprentissage contextualisé*
Jean Frayssinhes, L'Harmattan, 2012, 300 p.
- *Serious Game - révolution pédagogique.*
Valérie Lavergne Boudier et Yves Dambach, Hermes Lavoisier, 2010, 216 p.



À CONSULTER
SUR INTERNET

- CPNE-FP de l'hospitalisation privée à statut commercial :
<http://www.cpne-fp.com/cpf-compte-personnel-de-formation-mode-demploi/>
- FORMATICSanté - Réseau d'échanges et formation en ligne des professionnels du secteur
www.formaticsante.com
- Les cahiers de l'ANFH - Hors-série n°2, Innover et varier les modes d'apprentissage
<http://www.anfh.fr/>
- Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD) : www.fffod.org
- eLearning-Infos : www.e-learning-infos.com
- ThotCursus : www.cursus.edu
- Haute Autorité de Santé : <http://www.has-sante.fr>

AUDIOCONFÉRENCE : Système de réunion téléphonique à plusieurs participants. Exploitable à partir d'Internet (exemple : Skype), ce service est également proposé par les opérateurs de téléphonie traditionnels.

BLOG : Site Web sur lequel une ou plusieurs personnes s'expriment de façon libre sur la base d'une périodicité. Les visiteurs ont la possibilité d'ajouter un commentaire pour chacun des articles publiés.

BUREAU VIRTUEL : Espace organisé permettant d'effectuer la plupart des activités de travail à distance (exploiter des outils de communication, de recherche d'informations et de production). Ces bureaux virtuels peuvent être partagés par plusieurs utilisateurs.

BOOKMARK (Marque page) : Carnet d'adresses de ressources sélectionnées sur le Web. L'enregistrement du Bookmark peut se faire lors de la consultation d'un site Web (« ajouter aux favoris ») ou de manière autonome (« éditer les favoris »).

CLASSE VIRTUELLE : Dispositif technique de formation à distance répliquant dans le virtuel le concept de classe physique (les apprenants peuvent ainsi travailler ensemble tout en étant séparés géographiquement). Les classes virtuelles permettent notamment, l'échange de fichiers ainsi que l'affichage d'un même document sur l'ensemble des postes connectés.

CHAT : Lieu virtuel de rencontre et de discussions, dont le plus célèbre est sans doute l'IRC (International Relay Chat). C'est un système qui permet de discuter de manière synchrone sur Internet en mode texte. Prononcer "tchatt".

FORUM : Un forum de discussion est le moyen de communiquer entre plusieurs personnes de manière asynchrone. Ils peuvent être publics ou privés, libres ou modérés.

LEARNING MANAGEMENT SYSTEM (LMS) : Système de gestion des apprentissages ou plate-forme de formation (ouverte) à distance. Système informatique qui permet la consultation à distance de contenus pédagogiques, l'organisation de parcours d'apprentissage, le suivi et l'accompagnement des apprentissages à distance.

LISTE DE DIFFUSION : Adresse de messagerie électronique qui permet d'envoyer un même message (souvent une newsletter ou « lettre d'actualités ») à plusieurs personnes.

MODULE E-LEARNING : Support de formation multimédia composé d'activités pédagogiques interactives accessible en ligne.

MICRO-BLOG (Twitter) : Le microblog permet de publier un court article, plus court que dans les blogs classiques (140 caractères dans Twitter). Les articles peuvent contenir une image, un lien URL et même une vidéo embarquée.

MOBILE-LEARNING : Un m-learning est une ressource d'apprentissage exploitable à partir d'un téléphone récent (smartphone). Le mobile learning est destiné à être "consommé" dans des environnements peu favorables à l'apprentissage à priori : dans les transports en commun ou dans une salle d'attente par exemple.

PRISE EN MAIN À DISTANCE : Ces logiciels permettent, depuis un ordinateur éloigné, de prendre le contrôle d'un autre ordinateur en visualisant l'écran de celui-ci et en manipulant les fonctions correspondant au clavier et à la souris.

RICHMEDIA ou média enrichi : Appellation générique désignant l'ensemble des technologies qui permettent de rassembler sur un support des contenus multimédias et interactifs.

RSS : Un « flux RSS » est un fichier texte qui contient les titres des derniers articles mis en ligne sur un site web. Ce fichier est généré périodiquement pour être toujours à jour. Il s'utilise avec un logiciel « agrégateur » qui vous alertera de la publication d'un nouvel article sur le site.

RÉSEAU SOCIAL : Un réseau social est un ensemble d'individus reliés entre eux par des liens créés lors d'interactions sociales. Sur Internet, les outils de type « réseau social » permettent la création et l'échange de contenus générés par les utilisateurs.

SERIOUS-GAMES : Il s'agit d'une ressource d'apprentissage où l'apprenant s'immerge dans un scénario de jeu avec des règles, des niveaux, ainsi que des indices de victoire pour stimuler la progression. L'apprenant doit avoir acquis toutes les connaissances nécessaires pour maîtriser les règles du jeu. Terminer le jeu signifie donc avoir compris et assimilé toutes les connaissances relatives au jeu.

TABLEAU BLANC : Permet le partage synchrone d'une fenêtre graphique et textuelle à l'intérieur de laquelle tous les utilisateurs peuvent interagir simultanément.

WEB-CONFERENCE : Réunion virtuelle permettant le contact visuel.

WIKI : Un wiki est un site Web dynamique permettant à tout individu d'en modifier les pages à volonté.